

CHEMINS DE BRETAGNE - TRO BREIZH

DE SAINT-MALO À DOL-DE-BRETAGNE PAS À PAS DE CANCALE À DOL-DE-BRETAGNE

FORMAT A4

20 km

Cartographie
© OpenStreetMap © OpenTopoMap (CC-BY-SA)
Textes, photos et cartographie
© Yvon Autret

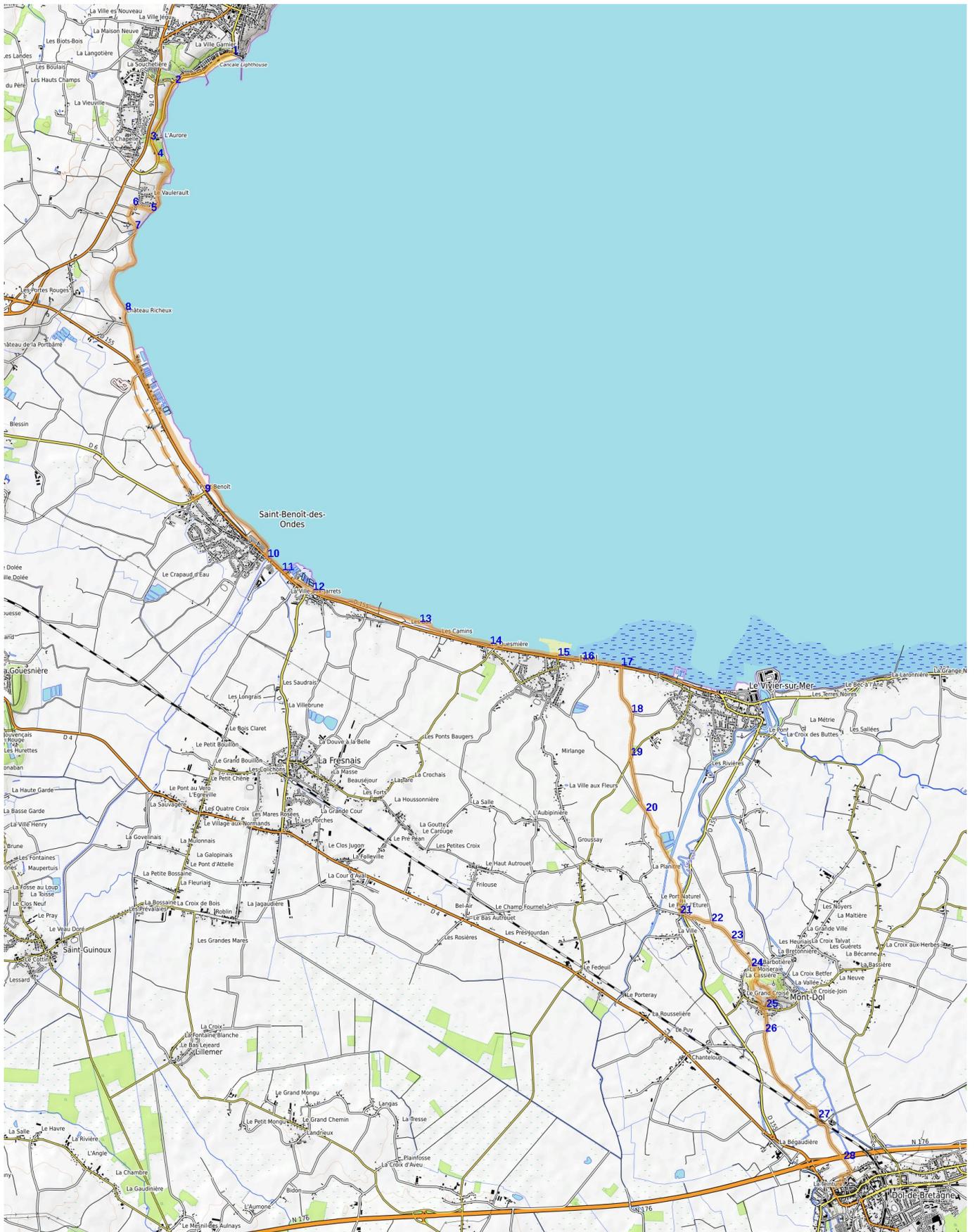
Octobre 2022

<https://tro.bzh>

Cette étape suit le sentier côtier jusqu'à Hirel puis rejoint Dol par le Mont-Dol.

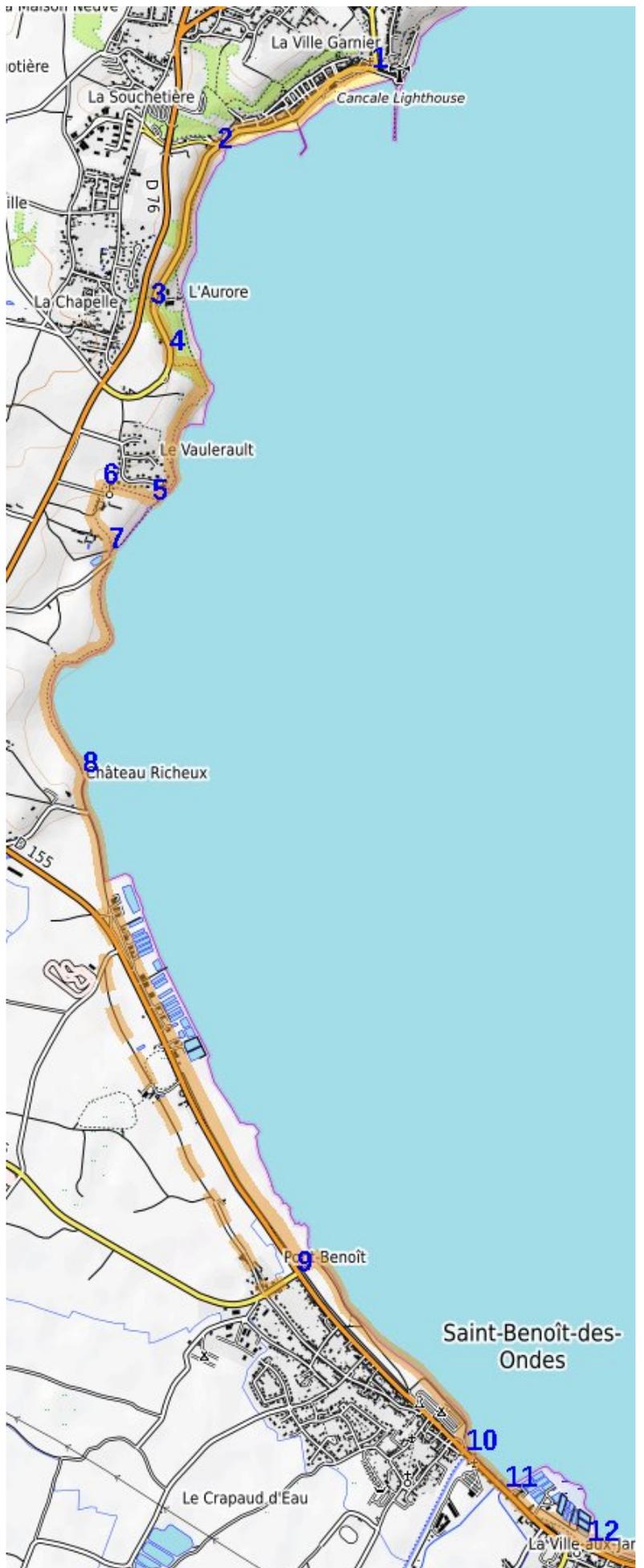
Balisage : GR34 (balisage blanc et rouge).

À voir en chemin : Mont-Dol.



De Cancale au Mont-Dol

- 1** [km 0.0] On part du Port de Cancale. Avancer avec la mer à gauche.
- 2** [km 0.7] La route qui longe le bord de mer se divise, sens interdit qui monte vers la gauche. Aller à gauche dans le sens interdit.
- 3** [km 1.5] Panneau vers la droite Village de Terrelabouet. continuer tout droit.
- 4** [km 1.7] Deuxième panneau sens interdit, moulin en face. Faire 30m et tourner à gauche dans le sentier. [km 1.8] Sentier vers la gauche. Aller à gauche dans le sentier qui descend. [km 1.9] Croisement de sentier au bord de la mer. Aller à droite.
- 5** [km 2.5] Embranchement. Ne pas descendre jusqu'à la mer, remonter vers la droite et longer un mur d'enceinte.
- 6** [km 2.8] Croisement de chemin, le chemin s'arrête. Aller à gauche. [km 2.8] Entrée de château à gauche, route vers la droite. Continuer tout droit. [km 2.9] Croisement de chemin, croix de chemin à 20m en arrière. Continuer en face sur la gauche.
- 7** [km 3.1] Plage. Faire 30m sur la plage et tourner à droite dans la route qui monte. Faire encore 30m et prendre le sentier côtier sur la gauche.
- 8** [km 4.3] Chemin vers la droite après des escaliers et 50m de plage. Aller à droite dans le chemin. [km 4.5] La route vire à droite, chemin en face. Aller en face dans le chemin. Le chemin va s'approcher de la D155. Ensuite longer la D155. Suivre balisage GR.
- 9** [km 6.7] Possibilité de s'écarter de la D155 d'environ 100m en suivant le chemin qui passe à travers le polder.
- 10** [km 7.9] Pont sur le Bief Jean. Continuer tout droit.



11 [km 8.1] Panneau agglomération D155 Vilde la Marine. Continuer tout droit, faire 100m et prendre le chemin sur la gauche. [km 8.3] Chemin vers la gauche 200m avant l'église. Aller à gauche.

12 [km 8.5] Grande croix juste à droite, église à 100m à droite en arrière. Continuer dans le polder en suivant le chemin parallèle à la route. Le chemin va s'écarter de la route d'environ 100m.

13 [km 9.9] Trois anciens moulins à vent à droite, église de Hirel à 1km en face. Continuer tout droit.

14 [km 10.7] Panneau agglomération D155 Hirel à 30m à droite. Continuer tout droit. Le chemin passant dans le polder va maintenant passer à quelques mètres de la route.

15 [km 11.6] Route vers la droite D75 Hirel-Centre, La Fresnais. Continuer tout droit dans le chemin laissant la route à droite à quelques mètres.

16 [km 11.9] Panneau agglomération D155 Hirel à droite. Continuer tout droit. Attention, on va quitter le polder dans 400m. [km 12.1] Ancien moulin à vent à droite. Continuer tout droit, on va tourner à droite dans 200m.

17 [km 12.3] Pancarte vers la droite Mont-Dol 4,5 km, panneau agglomération Le Vivier sur Mer à 100m en face. Aller à droite sur la route (suivre balisage GR).

18 [km 12.9] Route vers la gauche. Continuer tout droit. Suivre balisage GR.

19 [km 13.4] Croisement D78, panneau Stop. Continuer en face sur le chemin. Ensuite tout droit. Suivre balisage GR.

20 [km 14.1] Sens interdit vers la gauche. Aller à gauche dans le sens interdit. Ensuite tout droit. Suivre balisage GR.



21 [km 15.4] Croisement de route, panneau vers l'avant La Ville Mauger. Aller à gauche vers le panneau Stop, traverser la D155 et continuer tout droit 50m puis tourner à gauche. Suivre balisage GR.

22 [km 15.8] Croisement de route. Aller à droite. Suivre balisage GR.

23 [km 16.2] Patte d'oie. Prendre à droite. Suivre balisage GR.

24 [km 16.6] Croisement de route, panneau vers l'arrière Le pied du Tertre, panneau Les Cours. Continuer en face, décalé de 20m sur la gauche, sur le sentier qui va monter au Mont-Dol. [km 16.8]

Sommet du Mont-Dol. Continuer vers le **moulin**. Ensuite traverser le Mont-Dol, remarquer sur la droite la **grande croix de Mission** (point de vue sur le Marais blanc et la cathédrale de Dol), sur gauche la **tour Notre-Dame de l'Espérance** (point de vue du sommet), la chapelle (**ancien télégraphe de Chappe**) et juste à côté, le rocher qui porterait la **trace des griffes du diable**. Ensuite suivre la petite route qui descend jusqu'à l'église du Mont-Dol. Variante : suivre le sentier balisé GR qui descend au pied du Mont-Dol, en arrivant au sommet du Mont, suivre le sentier balisé sur la droite, attention sentier escarpé.

Du Mont-Dol à Dol-de-Bretagne

25 [km 17.3] En sortant de l'**église du Mont-Dol**, aller vers la Place de l'Église (hôtel). Au milieu de la place, aller à gauche dans la ruelle qui descend, faire 50m et tourner à gauche dans l'allée qui va déboucher sur un parking. Ensuite, au croisement de route, aller à gauche et tourner tout de suite à droite pour suivre le panneau services techniques. Ensuite tout droit vers le panneau fin d'agglomération Mont-Dol. Suivre balisage GR.

26 [km 17.6] Croisement de route. Aller à gauche. Ensuite suivre la petite route. Suivre balisage GR.

27 [km 18.9] Passer dans le tunnel sous la voie de chemin de fer (on quitte le GR34 pour rejoindre Dol).

28 [km 19.5] Passer dans le tunnel sous la voie express. [km 19.7] Croisement de route, panneau Stop, maison en face. Aller à droite 100m dans le sens interdit, puis tourner à gauche dans le Passage Louis Maufrais qui mène directement à la cathédrale (suivre panneau cathédrale).

